



REÇU

CONTRAT POMMES du 06 octobre au 15 décembre 2026 inclus.

Fruits issus d'une agriculture biologique.

Entre le Producteur : Florent Clareton – EARL Terre des Alpilles : chemin du Grand Pont,
13750 Plan-d'Orgon Siren : 845 152 149 00017/Ape : 0124Z Culture de fruits à pépins et à noyau.

Et de Mme ou M _____ pour l'engagement d'achat de Pommes / Poires pour un montant de _____ en chèque(s) ou espèces, **pour 06 distributions.**

DATES		06/10/26	20/10/26	03/11/26	17/11/26	01/12/26	15/12/26	TOTAL
POMMES	Mini 1kg							_____ x 3€ =

Salon de Provence le _____ ***l'AMAP de la CRAU***

NB : les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Attention aux horaires : 18h00/19h00 à partir du 01 septembre au 28 février.

Référent : Bruno BOMIER 06.76.53.25.78 bru.bomier@gmail.com